JOURNEE INTERNATIONALE DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (MPME)

Allocution de Monsieur le Ministre de la Promotion des PME

- Monsieur le Maire de la Commune du Plateau ;
- Mme le Directeur de cabinet du Ministre de la Promotion des PME;
- Monsieur le Chef Cabinet du MPPME ;
- Monsieur le Président du Conseil de Surveillance de l'Agence CIPME;
- Madame et Messieurs les Conseillers
 Techniques du Ministère des PME ;
- Mesdames et Messieurs le Directeur Général de l'Agence CIPME;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs centraux et chefs de service ;
- Mesdames et Messieurs les Responsables des faitières des PME;
- Chers amis de la presse ;
- Mesdames, Messieurs, distingués Invités, tous en vos grades, rangs et qualités ;

27 juin 2020

C'est avec un immense plaisir que je prends la parole à l'occasion de la journée de reconnaissance des micro, petites et moyennes entreprises dans le monde entier et singulièrement en Côte d'Ivoire et partant de célébrer les femmes et les hommes qui animent ces entreprises.

Je tiens à saluer la présence des acteurs des PME qui sont à l'honneur et qui ont répondu favorablement à notre invitation. Je voudrais également marquer un point d'honneur pour remercier les Partenaires Techniques et Financiers qui nous accompagnent au quotidien dans les actions de développement du secteur des PME.

A ce stade de mon propos, je voudrais saisir l'opportunité qui m'est offerte, ce jour, pour m'acquitter d'un devoir de reconnaissance et de gratitude au Président de la République, Son Excellence, Monsieur Alassane OUATTARA, et au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Son Excellence Monsieur pour leurs engagements soutenus en faveur de la promotion des PME.

Cette deuxième édition sera marquée par trois temps forts :

1. une déclaration officielle du Gouvernement qui rappelle la politique de promotion des micros, petites et moyennes entreprises que j'ai faite hier;

- la cérémonie de décoration des personnalités qui se sont distinguées dans la Promotion et le développement des PME, dans l'Ordre National du mérite de la République de Côte d'Ivoire;
- 3. la remise d'attestations de déclaration aux premiers entreprenants qui se sont fait enregistrés conformément à la règlementation.

Mesdames et Messieurs,

De nombreuses raisons ont poussé l'Assemblée Générale des Nations Unies à décréter "le 27 juin", Journée Internationale des micros, petites et moyennes entreprises. En effet, neuf entreprises sur dix sont des micro, petites ou moyennes entreprises qui participent à la production de biens et services et contribuent ainsi, au développement de l'économie mondiale.

En Côte d'Ivoire, elles dominent le secteur privé en nombre (98%) mais contribuent peu à l'économie nationale (20% du PIB).

C'est pourquoi, le Gouvernement ivoirien a pris un ensemble de mesures incitatives qui prennent appui sur la loi n°2014-140 du 24 mars 2014 portant orientation de la politique nationale de promotion des PME et le plan stratégique d'appui au développement dénommé

"Stratégie Phoenix "pour insuffler du dynamisme à ce secteur important de notre économie.

Ainsi, depuis janvier 2020, l'Etat a mis en place un Fonds de Garantie et de Crédit aux PME, doté d'un montant prévisionnel de 30 milliards de FCFA en vue de faciliter l'accès aux financements des entreprises qui avaient du mal à rassurer les banques qu'elles sollicitent pour des prêts.

En outre, le gouvernement a adopté une fiscalité spécifique en faveur des acteurs de ce secteur pour leur permettre de contribuer aux recettes de l'Etat tout en restant viables.

Enfin, le programme de création d'incubateurs que nous avons initié et qui va s'étendre, à terme, à l'ensemble du territoire permettra d'encadrer les porteurs de projets ainsi que les micro, petites et moyennes entreprises.

Mesdames et Messieurs,

Cette politique volontariste du Gouvernement ivoirien peine à porter ses fruits. En effet, un diagnostic a permis de relever que cette contreperformance des PME ivoiriennes est liée à des contraintes majeures notamment : l'accès insuffisant aux financements, l'accès limité aux marchés publics et privés, le climat des affaires globalement difficile, le déficit de capacité technique et managériale de la part des dirigeants et des employés des PME, la culture entrepreneuriale et l'innovation insuffisamment développées et valorisées, et la faiblesse des organisations sectorielles et professionnelles.

La situation déjà précaire des PME s'est empirée avec l'avènement de la pandémie à Coronavirus ou COVID-19 et ses conséquences sur l'économie.

Pour faire face à cette crise, le gouvernement a élaboré un plan de soutien économique, social et humanitaire à l'effet d'aider les PME fortement impactées en vue de sauvegarder les emplois et les outils de production. Dans ce cadre, des mesures fiscales importantes ont été prises et un Fonds de Soutien aux PME d'un montant de 150 milliards de FCFA a été mis en place.

Cette célébration revêt, dès lors, un caractère particulier, qui me permet d'exprimer aux acteurs du secteur privé et particulièrement aux PME, la volonté du Chef de l'Etat de les soutenir dans ces moments difficiles. En effet, les différents fonds de soutien et autres mesures d'accompagnement illustrent bien cette volonté affichée du Président de la République, Son Excellence Alassane OUATARA et son gouvernement conduit par le Premier Ministre Amadou GON COULIBALY.

Qu'elles soient formelles ou informelles, les micros, petites et moyennes entreprises sont essentielles à nos vies.

Tous les jours, des entrepreneurs endurants travaillent inlassablement pour transformer leurs idées en entreprises durables. C'est pour cette raison, que nous devons tous, secteurs public et privé, les aider à créer des emplois décents, à innover et promouvoir la croissance, en créant un environnement des affaires propice au développement de leurs activités sur le marché local et à l'international.

C'est pourquoi, j'ai l'honneur de vous annoncer, avec une immense joie, la reconnaissance du Chef de l'Etat, qui a bien voulu élever, ce samedi 27 juin 2020, dans l'Ordre National du Mérite ivoirien, trente (30) personnalités pour leurs différentes actions menées au profit de la promotion des micro, petites et moyennes entreprises en Côte d'Ivoire.

Cette reconnaissance va également à l'endroit de certains acteurs du secteur informel qui ont saisi le message du gouvernement et qui se sont fait enregistrés pour bénéficier du statut de l'entreprenant. La remise officielle de leur attestation de déclaration fait d'eux des entreprenants et pourront ainsi bénéficier de tous les avantages qu'offre ce statut.

Je voudrais donc adresser mes sincères félicitations aux entreprenants du jour et saisir cette opportunité pour inviter tout le secteur informel à leur emboiter le pas car c'est ensemble que nous allons contribuer à l'émergence de la Côte d'Ivoire.

Félicitations également à toutes les micro, petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux personnes qui les animent. Certes, pour le moment vous êtes petits, mais votre impact est grand et ira croissant. Vous pouvez donc compter sur l'Etat.

Je vous remercie